

des rebelles contre leur souverain légitime. A leurs yeux, celui-ci était prisonnier entre les mains des Guises. En recourant aux armes, ils entendaient combattre pour sa liberté, et par conséquent servir sa cause comme ses fidèles sujets. Une page des *Mémoires* met en relief ce point de vue d'une façon aussi piquante que nouvelle.

Un an après l'occupation protestante de Lyon, comme le roi et la reine-mère faisaient un séjour dans cette même ville, Soubise s'y rendit pour leur offrir ses hommages. Catherine de Médicis lui fit, comme précédemment, le meilleur accueil, et un de ces entretiens francs et contradictoires, comme ils en avaient eu souvent, s'engagea de nouveau entre eux. Soubise mit immédiatement la conversation sur la prise d'armes de 1562. Il avait à cœur, moins de se justifier, que de savoir au juste le fond de la pensée de la mystérieuse Italienne. « Ce qu'il avait fait alors, lui disait-il, il l'avait fait par ce qu'il la voyait prisonnière avec le Roy et Messieurs ses enfants. Sur quoy la Reine appela M. le Connestable (Anne de Montmorency), afin qu'il ouyt ce que ledit sieur de Soubise disait, et luy dit : Mais que diriez-vous, mon compère, que Soubise a tousjours opinion que le Roy et moi estions prisonniers? — A quoi le Connestable répondit : Je le crois, Madame, car s'ils n'eussent pensé cela, ils estoient trop advisés pour faire ce qu'ils ont fait. »

Cette déclaration, dans la bouche d'un homme au courant, mieux que personne, des événements accomplis pendant les troubles et de leur cause, d'un témoin qu'on ne peut certes accuser d'indulgence en faveur du parti protestant, cette déclaration faite à Catherine de Médicis elle-même et au moment où elle cherchait à provoquer, de la part d'un de ses complices, un témoignage tout contraire, nous apparaît comme de la plus haute importance. N'avons-